



**Mardi  
19 sept.  
2017**

**PROGRAMME**

# 4<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DU DROIT DU TRAVAIL MARITIME

Grâce au financement de nos partenaires :

**Les DIRECCTE  
Occitanie &  
Provence Alpes  
Côte d'Azur**

Etablissement Public Régional  
OCCITANIE  
LA RÉGION  
Pyrénées  
Méditerranée  
**Port de Sète  
Sud de France**

Grâce aux interventions de : la Direction Générale du Travail, la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer, La DIRECCTE Bretagne et :



**MATIN**

# 4<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DU DROIT DU TRAVAIL MARITIME

08h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT DÉJEUNER DE BIENVENUE

09h00 - INTRODUCTION

- **Pierre POUËSSEL**, Préfet de l'Hérault
- **Catherine PERNETTE**, Cheffe du bureau du pilotage du système d'inspection du travail – Direction Générale du Travail (Ministère du travail)
- **Christophe LEROUGE**, Directeur régional des entreprises, de la consommation, de la concurrence du travail et de l'emploi d'Occitanie
- Présentation de la journée : **Hélène SCHEFFER**, Ass. LES GENS DE MER, Modératrice

09h30 - 1<sup>ère</sup> partie - LA LÉGISLATION SOCIALE DES GENS DE MER

- **Le droit social des gens de mer : entre particularisme international et imbrication nationale** par Patrick CHAUMETTE, professeur des facultés de droit (université de Nantes) et Président de l'Observatoire des droits des marins
- **La population maritime : Marins et gens de mer, retour sur le décret n° 2015-454 du 21 avril 2015** par Catherine RODOLPHE-MÉROT, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (Ministère de la transition écologique et solidaire)
- **Le contentieux national et international du contrat d'engagement maritime** par Corinne ARCHAMBAUD, inspectrice International Transport Fédération (ITF), Pascale BARBEDIENNE, Inspectrice du travail maritime Côtes d'Armor, Aurélie VIRION, bureau du travail maritime, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (Ministère de la transition écologique et solidaire)
- **Focus sur la pêche : de la convention collective nationale à la convention N°188 de l'OIT** par Thibaut ROCHARD, Inspecteur du travail, bureau du travail maritime, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (Ministère de la transition écologique et solidaire)

**APRÈS-MIDI**

12h30 - DÉJEUNER au centre LE LAZARET

14h00 - REPRISE

- **Le dispositif « conditions sociales de l'État d'accueil »** par Catherine RODOLPHE-MÉROT, adjointe au chef du bureau du travail maritime, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (Ministère de la transition écologique et solidaire), Bruno LABATUT-COUAIRON, Inspecteur du travail maritime, Sète.

14h30 - 2<sup>ème</sup> partie - LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Actualités de la réglementation hyperbare** par Viviane LE SOURD-THEBAUD, Chargée d'études à la Direction générale du Travail, Ministère du travail
- **La responsabilité en cas d'accident du travail maritime ou de maladie professionnelle** par Bruno SIAU, Maître de conférences à la faculté de droit de Montpellier, Avocat
- **La prévention du risque de chute à la mer** par Françoise DOULIAZEL, directrice de l'Institut Maritime de Prévention (Lorient)

16h00 : BILAN ET CONCLUSION par Hélène SCHEFFER, modératrice.

